



Le tableau d'Albert Herter à la gare de l'Est (Accrochage originel sur le quai transversal, juste près des heurtoirs)



La deuxième fontaine aux lions de la place du Château-d'Eau (Actuellement au milieu de la place Félix Eboué)

LE PATRIMOINE DÉPLACÉ DU 10^e ARRONDISSEMENT

L'idée de ce thème est venue de «Paris déplacé - Du XVIII^e siècle à nos jours - Architecture, fontaines, statues, décors» de Ruth Fiori & Gilles Fiori (Parigramme, mai 2011, 278 pages). Il s'agit du patrimoine culturel matériel : patrimoine mobilier (peintures, sculptures, mobilier urbain, etc.) et patrimoine immobilier (monuments). Les déplacements peuvent être liés à des démolitions, réaménagements urbains et agrandissements d'équipements, des dons d'individus ou d'organismes, etc. Dans le 10^e, les exemples abondent, en voici quelques-uns.

Le tableau d'Albert Herter à la gare de l'Est

Lorsque vous traversez la gare de l'Est par le hall Alsace, en vous dirigeant vers les voies, la monumentale fresque « Le départ des poilus, août 1914 » d'Albert Herter vous apparaît. Peinte en mémoire de son fils Everit Albert Herter, décédé des blessures reçues en juin 1918 à Château-Thierry, elle a été inaugurée le 8 juin 1926. Elle venait du château de Versailles, où une grande salle servait d'atelier pour cette œuvre de 60m², pesant une tonne.

Accrochée sur le quai transversal, juste près des heurtoirs, elle a subi pendant plus de vingt ans les effets de la fumée des locomotives à vapeur et a été retirée une première fois en 1948 pour être restaurée. Exposée en 1964 pour le Cinquantenaire de 14-18, elle a été de nouveau décrochée, puis raccrochée.

Elle a migré dans le hall Alsace, au-dessus des guichets, à droite, en direction des voies. Chacune de ses absences a été l'occasion de fortes inquiétudes, notamment lors de son décrochage en février 2006, à l'occasion des travaux visant à l'adaptation de la gare au TGV Est. Elle avait été transportée dans les réserves de la Cité du Train à Mulhouse pour être restaurée. Le 18 janvier 2008, le tableau d'Herter était dévoilé, installé dans son emplacement actuel.

Le 10^e arrondissement, exportateur de fontaines

La place de la République, à cheval sur les 3^e, 10^e et 11^e arrondissements, ne porte son nom actuel que depuis 1879 : elle s'appelait place du Château-d'Eau depuis 1811. La première fontaine aux lions de la place du Château-d'Eau est l'œuvre en 1811 de l'ingénieur Pierre-Simon Girard. Elle reprend le modèle des lions de Nubie, sagement couchés. Sous-dimensionnée sur la nouvelle grande place créée par les travaux d'Hausmann, elle est démontée en 1867 et remontée dans la cour des tous récents abattoirs de La Villette.

La deuxième fontaine aux lions est créée en 1867 par Gabriel Davioud : elle est plus monumentale et les lions s'y redressent avec fierté ! Mais pour peu de temps car la statue de la République des frères Morice chasse en 1880 fontaine et lions de ce qui est devenu la place de la République. La place Félix-Eboué les accueille, vers 1884.

Les fontaines aux dauphins de la place de la République, probablement l'œuvre de Joseph Bouvard, successeur de Davioud, accompagnent en 1883 l'aménagement de bassins de part et d'autre de la statue. Elles seront démontées en 2013 lors des travaux d'aménagement de la place de la République, et réinstallées durant l'été 2015 dans les jardins

des Champs-Élysées, dans le prolongement du Petit Palais et du Grand Palais.

À la mairie du 10^e : le buste d'Henri Brisson, par Paul Landowski

Après 37 ans d'atermolements, ce buste n'a été installé qu'en 1950 dans notre mairie. Dans le hall d'entrée, on peut admirer dans une niche une œuvre du sculpteur Paul Landowski (1875-1961) : le buste d'Henri Brisson.

Henri Brisson (1835-1912), élu en 1871 député du 10^e arrondissement a été un des hommes majeurs (et courageux) de la III^e République, très présent dans le 10^e, élu à huit reprises. Après le procès du Capitaine Dreyfus, il obtint du Conseil des Ministres la décision de saisir la Cour de Cassation d'une demande en révision.

Dans les notes de son journal, le sculpteur évoque déjà en 1914 « Terminé esquisse monument Henri Brisson », mais en 1923 : « ... ce ne sera qu'un buste ».

Bien que commandé par le comité Henri Brisson, le buste se trouve encore dans l'atelier de Landowski en 1948. Dans «Paul Landowski»: l'œuvre sculpté », de Michèle Lefrançois, un conflit se fait jour : « Une lettre des Beaux-Arts datée du 29 janvier 1948 fait état de la demande de la Mairie du 10^e arrondissement d'installer le buste dans son vestibule, mais y répond négativement en invoquant l'impossibilité de déplacer la sculpture préexistante : L'Artisanat. »

Il faudra attendre une intervention du conseil municipal de Paris en avril 1950 pour que le buste d'Henri Brisson soit enfin installé à la Mairie du 10^e !

Michel Tiard,
Président d'Histoire et Vies du 10^e